

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00196

Numéro SIREN : 463 201 962

Nom ou dénomination : QUINCAILLERIE BAILLARGEAT

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2023 sous le numéro de dépôt 19762

SA BAILLARGEAT

ETATS FINANCIERS

Copie rematérialisée et certifiée conforme
par Maître Joëlle Bordy

Bilan

DocuSigned by:

ISABELLE BAILLARGEAT

D60BF096AB6140A...

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	67 788	40 835	26 952	39 376
Fonds commercial	915		915	915
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	104 613	104 613		
Constructions	244 334	242 165	2 169	2 570
Installations techniques, matériel et outillage	45 594	44 581	1 012	1 591
Autres immobilisations corporelles	619 364	584 377	34 987	46 215
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	872 399	151 739	720 660	720 660
Autres titres immobilisés	3 657		3 657	3 657
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 600		23 600	22 790
ACTIF IMMOBILISE	1 982 263	1 168 310	813 953	837 774
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 053 365	10 776	1 042 589	852 354
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				3 366
Créances				
Clients et comptes rattachés	460 689	73 495	387 194	296 116
Fournisseurs débiteurs	73 613		73 613	101 204
Personnel	7		7	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	47 904		47 904	59 097
Autres créances	66 049		66 049	100 109
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	109 094		109 094	101 736
Charges constatées d'avance	22 664		22 664	13 631
ACTIF CIRCULANT	1 833 386	84 271	1 749 115	1 527 613
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 815 649	1 252 581	2 563 068	2 365 387

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-135 427	-399 517
Résultat de l'exercice	334 138	264 090
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	31 726	31 726
CAPITAUX PROPRES	670 436	336 299
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	310 872	350 000
Emprunts et dettes financières diverses	4 200	4 428
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	614 540	726 648
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 819
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	746 729	663 159
Dettes fiscales et sociales	121 870	153 734
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	94 421	129 302
Produits constatés d'avance		
DÉTES	1 892 632	2 029 089
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 563 068	2 365 387

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	3 481 035	3 602 562
Production vendue (biens)		447
Production vendue (services)	174 764	169 580
Chiffre d'affaires net	3 655 799	3 772 590
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		4 822
Autres produits	26 501	15 045
Total	3 682 300	3 792 457
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2 306 579	2 371 815
Variation de stock (m/ses)	-182 792	-153 012
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	881 262	791 864
Impôts, taxes et vers. assim.	56 397	60 677
Salaires et Traitements	385 856	456 336
Charges sociales	106 485	131 442
Amortissements et provisions	38 883	56 887
Autres charges	5 591	1 826
Total	3 598 260	3 717 834
RESULTAT D'EXPLOITATION	84 040	74 622
Opérations en commun	3 541	2 841
Produits financiers	230 733	110 806
Charges financières	21 081	10 897
RESULTAT FINANCIER	209 652	99 909
RESULTAT COURANT	297 232	177 373
Produits exceptionnels	8	2 638
Charges exceptionnelles	471	2 965
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-463	-327
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	-37 369	-87 045
BENEFICE OU PERTE	334 138	264 090

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA BAILLARGEAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 563 068 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 334 138 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Aménagements des terrains : 10 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 7 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

* Mobilier : 3 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La méthode de dépréciation des stocks mise en place par la société, est fonction des mouvements de ventes et d'achats réalisés sur les exercices.

En présence de ventes sur l'exercice N, les articles concernés ne font pas l'objet d'une dépréciation (taux 0%)

Si les dernières ventes réalisées sont datées de N-1, les articles sont dépréciés en application d'un % défini par la société.

En cas d'absence de mouvements de ventes sur N et N-1, la société examine les dates des derniers achats réalisés.

Si des achats sont réalisés en N, les références concernées ne font pas l'objet d'une dépréciation.

En revanche, si les derniers achats sont réalisés sur N-1, les références en stock seront dépréciées à hauteur d'un pourcentage déterminé par la société.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,84 %
- Taux de croissance des salaires : 4 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 17-19)

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	915			915
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 788			67 788
Immobilisations incorporelles	68 702			68 702
- Terrains	104 613			104 613
- Constructions sur sol propre	82 378			82 378
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	161 955			161 955
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	45 594			45 594
- Installations générales, agencements aménagement divers	284 727			284 727
- Matériel de transport	36 294			36 294
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	292 661	5 681		298 342
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 008 223	5 681		1 013 904
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	872 399			872 399
- Autres titres immobilisés	3 657			3 657
- Prêts et autres immobilisations financières	22 790	810		23 600
Immobilisations financières	898 847	810		899 657
ACTIF IMMOBILISE	1 975 772	6 491		1 982 263

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2022

Éléments achetés	914
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Total	915
--------------	------------

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LA PALUE 33260 LA TESTE	97 567		100,00	3 238
EURL BLT DISTRI 33260 LA TESTE DE BUCH	361 890	167 201	100,00	131 059
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	872 399	720 660		510 264	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 412	12 424		40 835
Immobilisations incorporelles	28 412	12 424		40 835
- Terrains	104 613			104 613
- Constructions sur sol propre	82 378			82 378
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	159 386	400		159 786
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 003	578		44 581
- Installations générales, agencements aménagements divers	262 029	5 317		267 345
- Matériel de transport	35 786	160		35 946
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	269 653	11 433		281 086
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	957 847	17 888		975 736
ACTIF IMMOBILISE	986 259	30 312		1 016 571

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 694 527 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 600		23 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	460 689	460 689	
Autres	187 574	187 574	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 664	22 664	
Total	694 527	670 926	23 600

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	73 613
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	12 992
Total	86 605

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
Titre de participation SCI LA PALUE		327 045	Valeur de l'immeuble à l'actif
TOTAL		327 045	

Les titres de la SCI La Palue sont dépréciée à hauteur de 151 739€. Ils ont été évalués en tenant compte de leur valeur au terme du remboursement de l'emprunt figurant dans les comptes de la SCI.

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Stocks	10 776
TOTAL	10 776

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 10 776 Euros.

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 73 495 Euros.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 400 000,00 Euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 400,00 Euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	31 726			31 726
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	31 726			31 726
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 892 632 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	12 042	12 042		
- à plus de 1 an à l'origine	298 830	86 885	211 945	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 200	4 200		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	746 729	746 729		
Dettes fiscales et sociales	121 870	121 870		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	708 961	708 961		
Produits constatés d'avance				
Total	1 892 632	1 680 687	211 945	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	51 170			
(**) Dont envers les associés	614 540			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	100 529
ASSOCIES INT.COURUS A PAYER	15 908
DETTES PROVIS CONGES A PAYER	32 824
PERSL AUTRES CHARGES A PAYER	1 736
CHARGES SOCIALES A PAYER	13 824
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	449
Total	165 270

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	22 663		
Total	22 663		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2022
France	3 655 798
TOTAL	3 655 799

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 456 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation	230 665	110 805
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	68	1
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	230 733	110 806
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	21 081	10 897
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	21 081	10 897
Résultat financier	209 652	99 909

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION	10 767	
79120000 - REMBOURSEMENT CHEQUES RESTAURANTS	1 133	
79150000 - REMBOURSEMENT IJ CPAM	168	
	12 068	
Total	12 068	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2004, la société SA BAILLARGEAT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA BAILLARGEAT. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	31 927
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance SCI SUNSET</i>	417 112
Autres engagements donnés	417 112
Total	449 039

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 31 927 Euros

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Nombre d'actions ordinaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	3 493 259,54	3 445 446,78	3 422 082,65	3 772 589,66	3 655 798,64
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	52 339,30	-143 153,05	53 874,56	233 043,01	321 625,59
Impôts sur les bénéfices	-31 217,00	-28 966,00	-41 289,00	-87 045,00	-37 369,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	60 356,00	-131 521,01	69 512,17	264 090,36	334 137,78
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	95,16	320,09	358,99
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	60,36	-131,52	69,51	264,09	334,14
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	26	24	22	17	17
Montant de la masse salariale	546 789,12	528 636,61	423 189,01	456 336,48	385 856,44
Montant des sommes versées en avantages sociaux	150 902,52	156 612,27	130 582,24	131 441,58	106 484,67

Copie rematérialisée et certifiée
conforme
par Maître Joëlle Bordy

QUINCAILLERIE BAILLARGEAT
Société Anonyme
Au capital de 400.000 €
Siège social : 530, avenue de l'Europe
Espace Industriel
33260 LA TESTE DE BUCH
463.201.962 RCS BORDEAUX
(la « Société »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2023

PROPOSITION DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DÉCEMBRE 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 334.138 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	334.138 €
Absorption des pertes antérieures	135.427 €
Le solde	198.711 €
En totalité au compte « Report à nouveau » Qui s'élève ainsi à 198.711 €	198.711 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2023

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix
880 voix ayant voté POUR
120 voix ayant voté CONTRE

DocuSigned by:

ISABELLE BAILLARGEAT

D60BF096AB6140A...

Certifié conforme

LE PRÉSIDENT DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Stéphane BAVOIS
Alexandre BEAUDEAU
Cyril DESCHELLETTE
Esmeralda GONZALEZ
Estelle MASANTE
Sylvaine MOUTON

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

QUINCAILLERIE BAILLARGEAT

Société Anonyme
au capital de 400 000 euros

Siège Social : 530, Avenue de l'Europe
33 260 LA TESTE DE BUCH

R.C.S. Bordeaux 463 201 962

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mérignac
21, Avenue Ariane
BP 20023
33702 Mérignac Cedex
Tél. 05 56 34 60 00
Fax. 05 56 13 05 11

Email : me@audial.fr
<http://www.audial.fr>

QUINCAILLERIE BAILLARGEAT

Société Anonyme

Siège social : 530 Avenue de l'Europe - 33260 LA TESTE DE BUCH

Capital : 400 000 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société QUINCAILLERIE BAILLARGEAT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société QUINCAILLERIE BAILLARGEAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

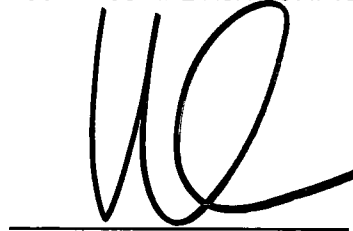
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac, le 14 juin 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



AUDIAL

Représenté par Cyril DESCHELLETTE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	67 788	40 835	26 952	39 376 ¹
Fonds commercial	915		915	915
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	104 613	104 613		
Constructions	244 334	242 165	2 169	2 570
Installations techniques, matériel et outillage	45 594	44 581	1 012	1 591
Autres immobilisations corporelles	619 364	584 377	34 987	46 215
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	872 399	151 739	720 660	720 660
Autres titres immobilisés	3 657		3 657	3 657
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 600		23 600	22 790
ACTIF IMMOBILISE	1 982 263	1 168 310	813 953	837 774
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 053 365	10 776	1 042 589	852 354
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				3 366
Créances				
Clients et comptes rattachés	460 689	73 495	387 194	296 116
Fournisseurs débiteurs	73 613		73 613	101 204
Personnel	7		7	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	47 904		47 904	59 097
Autres créances	66 049		66 049	100 109
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	109 094		109 094	101 736
Charges constatées d'avance	22 664		22 664	13 631
ACTIF CIRCULANT	1 833 386	84 271	1 749 115	1 527 613
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 815 649	1 252 581	2 563 068	2 365 387

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-135 427	-399 517
Résultat de l'exercice	334 138	264 090
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	31 726	31 726
CAPITAUX PROPRES	670 436	336 299
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	310 872	350 000
Emprunts et dettes financières diverses	4 200	4 428
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	614 540	726 648
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 819
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	746 729	663 159
Dettes fiscales et sociales	121 870	153 734
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	94 421	129 302
Produits constatés d'avance		
DÉTES	1 892 632	2 029 089
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 563 068	2 365 387

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	3 481 035	3 602 562
Production vendue (biens)		447
Production vendue (services)	174 764	169 580
Chiffre d'affaires net	3 655 799	3 772 590
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		4 822
Autres produits	26 501	15 045
Total	3 682 300	3 792 457
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2 306 579	2 371 815
Variation de stock (m/ses)	-182 792	-153 012
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	881 262	791 864
Impôts, taxes et vers. assim.	56 397	60 677
Salaires et Traitements	385 856	456 336
Charges sociales	106 485	131 442
Amortissements et provisions	38 883	56 887
Autres charges	5 591	1 826
Total	3 598 260	3 717 834
RESULTAT D'EXPLOITATION	84 040	74 622
Opérations en commun	3 541	2 841
Produits financiers	230 733	110 806
Charges financières	21 081	10 897
RESULTAT FINANCIER	209 652	99 909
RESULTAT COURANT	297 232	177 373
Produits exceptionnels	8	2 638
Charges exceptionnelles	471	2 965
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-463	-327
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	-37 369	-87 045
BENEFICE OU PERTE	334 138	264 090

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA BAILLARGEAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 563 068 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 334 138 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Aménagements des terrains : 10 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 7 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

* Mobilier : 3 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La méthode de dépréciation des stocks mise en place par la société, est fonction des mouvements de ventes et d'achats réalisés sur les exercices.

En présence de ventes sur l'exercice N, les articles concernés ne font pas l'objet d'une dépréciation (taux 0%)

Si les dernières ventes réalisées sont datées de N-1, les articles sont dépréciés en application d'un % défini par la société.

En cas d'absence de mouvements de ventes sur N et N-1, la société examine les dates des derniers achats réalisés.

Si des achats sont réalisés en N, les références concernées ne font pas l'objet d'une dépréciation.

En revanche, si les derniers achats sont réalisés sur N-1, les références en stock seront dépréciées à hauteur d'un pourcentage déterminé par la société.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,84 %
- Taux de croissance des salaires : 4 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 17-19)

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	915			915
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 788			67 788
Immobilisations incorporelles	68 702			68 702
- Terrains	104 613			104 613
- Constructions sur sol propre	82 378			82 378
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	161 955			161 955
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	45 594			45 594
- Installations générales, agencements aménagements divers	284 727			284 727
- Matériel de transport	36 294			36 294
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	292 661	5 681		298 342
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 008 223	5 681		1 013 904
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	872 399			872 399
- Autres titres immobilisés	3 657			3 657
- Prêts et autres immobilisations financières	22 790	810		23 600
Immobilisations financières	898 847	810		899 657
ACTIF IMMOBILISE	1 975 772	6 491		1 982 263

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	914
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	915

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LA PALUE 33260 LA TESTE	97 567		100,00	3 238
EURL BLT DISTRI 33260 LA TESTE DE BUCH	361 890	167 201	100,00	131 059
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	872 399	720 660		510 264	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 412	12 424		40 835
Immobilisations incorporelles	28 412	12 424		40 835
- Terrains	104 613			104 613
- Constructions sur sol propre	82 378			82 378
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	159 386	400		159 786
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 003	578		44 581
- Installations générales, agencements aménagements divers	262 029	5 317		267 345
- Matériel de transport	35 786	160		35 946
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	269 653	11 433		281 086
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	957 847	17 888		975 736
ACTIF IMMOBILISE	986 259	30 312		1 016 571

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 694 527 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 600		23 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	460 689	460 689	
Autres	187 574	187 574	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 664	22 664	
Total	694 527	670 926	23 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	73 613
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	12 992
Total	86 605

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
Titre de participation SCI LA PALUE		327 045	Valeur de l'immeuble à l'actif
TOTAL		327 045	

Les titres de la SCI La Palue sont dépréciée à hauteur de 151 739€. Ils ont été évalués en tenant compte de leur valeur au terme du remboursement de l'emprunt figurant dans les comptes de la SCI.

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Stocks	10 776
TOTAL	10 776

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 10 776 Euros.

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 73 495 Euros.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 400 000,00 Euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 400,00 Euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	31 726			31 726
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	31 726			31 726
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 892 632 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	12 042	12 042		
- à plus de 1 an à l'origine	298 830	86 885	211 945	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 200	4 200		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	746 729	746 729		
Dettes fiscales et sociales	121 870	121 870		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	708 961	708 961		
Produits constatés d'avance				
Total	1 892 632	1 680 687	211 945	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	51 170			
(**) Dont envers les associés	614 540			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	100 529
ASSOCIES INT.COURUS A PAYER	15 908
DETTES PROVIS CONGES A PAYER	32 824
PERSL AUTRES CHARGES A PAYER	1 736
CHARGES SOCIALES A PAYER	13 824
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	449
Total	165 270

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	22 663		
Total	22 663		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2022
France	3 655 798
TOTAL	3 655 799

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 456 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation	230 665	110 805
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	68	1
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	230 733	110 806
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	21 081	10 897
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	21 081	10 897
Résultat financier	209 652	99 909

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION	10 767	
79120000 - REMBOURSEMENT CHEQUES RESTAURANTS	1 133	
79150000 - REMBOURSEMENT IJ CPAM	168	
	12 068	
Total	12 068	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2004, la société SA BAILLARGEAT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA BAILLARGEAT. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	31 927
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance SCI SUNSET</i>	417 112
Autres engagements donnés	417 112
Total	449 039
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 31 927 Euros